

## **La traduction littéraire, vecteur d'interculturalité\***

*André-Patient Bokiba*

Université Marien Ngouabi (Brazzaville)

Dans un texte de *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, l'écrivain congolais Henri Lopes dénie au romancier la participation au dialogue des cultures. « Qu'on me pardonne, dit-il, de décevoir, le romancier ne contribue pas aux dialogues des cultures. Il lui arrive d'illustrer une culture oubliée ou bafouée. Surtout, il façonne une nouvelle sensibilité qui, de manière intangible,ensemencera de nouvelles éthiques »<sup>1</sup>. Certes l'écrivain écrit toujours de quelque part, mais la préoccupation de l'écrivain n'est pas tant de construire des passerelles que de se retrouver partout chez lui dans chaque lecteur de la planète, au-delà précisément des barrières linguistiques et culturelles : les littératures, sans être de même langue, peuvent parler le même langage. La relation interculturelle, en tant qu'appropriation de l'Autre, se situe du côté du lecteur dans l'offre d'ouverture qui lui est faite à d'autres espaces de création littéraire : il n'y a point de dynamique interculturelle sans connaissance ni reconnaissance de l'Autre complémentaire de l'expression de soi.

Le cadre francophone de ce colloque construit autour de la problématique de la diversité culturelle dans la perspective de la transmission des connaissances, des savoirs et des cultures comme garante de la diversité justifie amplement la fonction que l'on doit reconnaître à la traduction comme dynamique d'accès à l'Autre et de partage. Dans l'optique littéraire, une telle démarche conditionne l'ouverture à l'espace d'autres imaginaires, à travers le processus transitif d'une création socioculturellement déterminée à d'autres espaces. L'objet de la présente réflexion est de resituer la dynamique de la traduction littéraire comme facteur d'interculturalité dans l'espace francophone. Une telle perspective pose la question du travail de la langue littéraire comme vecteur interculturel d'identité et définit d'entrée de jeu l'ambivalence linguistico-culturelle de l'acte de traduire.

### **La traduction, exercice de transfert**

Parler de traduction met en jeu, au premier degré, le transfert d'un message d'une langue dite langue-source ou langue de départ à une autre dite langue-cible ou langue d'arrivée. Mais il convient dès le départ de noter que la langue, en plus de sa fonction métalinguistique – c'est du reste de tous les matériaux de création esthétique, le seul qui dispose de cette fonction autoréflexive – est tout autant un médium d'expression, une composante d'une identité culturelle et le reflet d'une vision du monde conditionnée par l'environnement dans lequel elle est pratiquée.

En ce qui concerne la relation de langue au réel, dans un article intitulé « La traduction : transfert linguistique ou transfert culturel ? »<sup>2</sup>, Christine Durieux rappelle deux conceptions : la première, celle des partisans de Sapir-Whorf, voit dans la langue « un vaste système qui ordonne et structure le raisonnement et la construction de la connaissance du monde », la seconde retient que « le monde est tel qu'il est et les différentes langues ne font que l'exprimer différemment ». D'une part, la langue

conditionne l'appréhension des réalités, de l'autre, elle exprime les mêmes réalités par des moyens différents. « Une langue, dit Julien Green, est avant tout un mode de penser ».

Par ailleurs, la traduction met en regard deux langues qui appartiennent à deux cultures différentes marquées par des rapports de force historiquement déterminés. Elles peuvent être toutes les deux des médias de grande communication internationale ou bien l'une, langue dominée, l'autre, langue dominante. Dans ce dernier cas, la traduction, en tant que transfert des idées et des expériences humaines d'un système culturel à un autre, dans un sens ou dans un autre revêt une portée, de toute évidence, différente. Quand ce transfert est effectué d'une langue dominante vers une langue dominée, cette opération joue un rôle très important dans le développement de cette langue, dans son enrichissement et son accès à la modernité. Quand le transfert s'opère de la langue dominée vers une langue dominante, l'activité traductrice permet l'accès à l'universel et le rayonnement de la culture qu'elle véhicule. L'usage d'une langue dans la dynamique de traduction est toujours une forme de reconnaissance et de légitimation de l'autre.

En ce qui concerne la traduction littéraire, de toute évidence, sa spécificité réside dans son champ d'application. L'écriture littéraire entretient avec la langue un rapport particulier marqué par la dualité sémantico-esthétique qui l'éloigne de la pratique d'une traduction d'un message informatif courant. Certains genres littéraires apparaissent, du reste, comme parfaitement impropres ou rebelles à la traduction. Répondant à une question de Madeleine Chapsal sur l'intraduisibilité de la poésie, Gaston Bachelard dit :

On ne peut guère la traduire. La poésie en fait est intraduisible. J'ai là un recueil d'Octavio Paz et je suis fort heureux d'avoir en regard du texte espagnol une traduction française. Mais remarquez que le traducteur a mis non pas traduction, mais « transcription » ! Il avoue qu'il a vécu le poème. J'ai une grammaire espagnole, je me reporte au texte, j'essaie de retrouver l'origine non pas de tout le poème, mais au moins l'organisation des images... La poésie appartient trop à la vocalité pour qu'on puisse la traduire.<sup>3</sup>

En raison même de cette spécificité à la langue, la littérature, en tant que composante de la culture confère à la traduction, j'y reviens plus loin, un rôle capital dans l'économie littéraire universelle à travers le transfert classique d'un écrit d'une langue à une autre.

La littérature est déjà un fait de culture, la traduction littéraire est donc une activité qui transfère dans une autre langue l'expérience d'une vision du monde participant d'une culture. Traduire un écrivain, c'est aller à la rencontre d'une vision du monde qui s'enracine dans la culture et dans la civilisation d'un espace-temps, établir pour les lecteurs étrangers à la langue-source un espace de culture. Pénétrer par le détour de la langue dans la mentalité d'un écrivain, dans son imaginaire et dans l'esprit de son temps. Une œuvre littéraire trouve toujours son ancrage au confluent des représentations identitaires, des images du vécu communautaire, en termes de divers comportements et attitudes dans la société et de l'air du temps qui comprend l'état présent de la société, les préoccupations et les obsessions des individus qui la composent. Le texte nous rapporte toujours les lectures de son auteur, mais aussi l'histoire et la culture de son pays, de son peuple, de la société où il vivait quand le texte a été écrit et qu'il essaie de recréer à travers son œuvre. Tout ce répertoire est présenté au lecteur-traducteur qui doit y répondre, le mettant et se mettant lui-même en mouvement. L'activité de traduction véhicule vers le lecteur étranger à la langue de cette société du texte des éléments culturels qui déterminent son altérité, des éléments qui peuvent l'amener à prendre la mesure de sa distance, selon cette formule de ce personnage de *L'Heautontimoroumenos* de Publius Térence Afer, poète comique latin du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ : « Homo sum et nihil humani mihi alienum » (je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger). Il faut tenir compte d'un effet de spécularité identitaire ou sécuritaire né de la rencontre ou de la découverte de soi dans l'autre à travers l'œuvre littéraire, selon cette déclaration

de l'écrivain portugais Antonio Lobo Antunes, dans une interview au *Monde* : « Un bon livre est un livre qui a été écrit pour moi : il me révèle à moi-même, c'est comme une sorte de miroir »<sup>4</sup>. La traduction peut permettre au-delà de la langue et du langage, de se retrouver.

Mais la dynamique de la traduction ne marque pas seulement l'œuvre écrite, elle affecte aussi l'écriture d'une œuvre. Ici, je pense non seulement à un exercice de transcription de textes oraux, qui consiste à faire venir à la visibilité des mythes et légendes enfouis dans la mémoire collective d'une communauté ; je fais allusion à la pratique de l'exophonie en écriture. J'ose prétendre qu'en littérature, l'écriture exophone est en soi un exercice de traduction, pas seulement par la pratique de la note de bas de page, un exercice plus ou moins bien réussi, plus ou moins à l'abri d'un ethnocentrisme étouffant, comme le dit notre collègue Lilyan Kesteloot dans sa conférence inaugurale. Je fais particulièrement allusion à la situation où la culture et la langue ne ressortissent pas au même contexte sociohistorique, où la culture et la langue, le référent et l'outil d'expression peuvent se trouver en relation de décalage dans l'espace et dans le temps. Traduire dans une langue européenne une réalité africaine originaire d'une culture-source orale conduit au phénomène de diglossie littéraire.

### **L'écriture exophone : un exercice de traduction**

L'identité de l'écrivain exophone ne se réduit pas à une appartenance sociale. L'écrivain comme tout être social participe à plusieurs groupes en même temps. Il est acteur de communautés différentes. Ce fait fonde le processus traductif de son activité d'écriture. L'acte d'écrire participe chez lui d'une dynamique traductive implicite : son appartenance à deux sociétés implique un passage constant entre les deux, un mouvement de va-et-vient entre les deux langues et entre les deux cultures. L'écrivain est ainsi l'acteur privilégié d'une dynamique interculturelle.

Pour l'écrivain africain, par exemple, une chose est d'écrire dans sa langue maternelle, c'est-à-dire dans la langue de sa culture originelle, autre chose est d'écrire dans une langue d'emprunt, c'est-à-dire de couler sa propre culture dans les catégories d'un médium sinon étranger, mais coexistant avec sa propre langue maternelle. Dans ce deuxième cas, l'acte d'écrire dans sa double postulation linguistico-culturelle infère un processus de négociation toute proche de l'activité de traduction. Le phénomène de diglossie littéraire s'illustre dans la vernacularisation de la langue d'écriture qui participe de la « copropriation »<sup>5</sup> dont parle l'écrivain congolais Sony Labou Tansi, en ce qui concerne la francophonie, ce que dit un autre écrivain congolais, le poète Tchicaya U Tam'Si dans sa formule : « La langue française me colonise, moi je la colonise à mon tour »<sup>6</sup>. Il faudrait apprécier l'ambivalente portée interculturelle d'une telle position : au-delà du redéploiement étymologique, il s'agit ici de confronter sa propre culture à un médium étranger, de produire une « interculture », dans cette cohabitation d'une identité et d'une altérité.

Paul Bandia évoque à ce propos l'importance des phénomènes de vernacularisation et de diglossie littéraire dans l'écriture africaine d'expression européenne :

(Celle-ci) est en grande partie le résultat de négociations des différences culturelles entre la tradition orale africaine et sa contrepartie européenne, le discours oral. La littérature euro-africaine est caractérisée des formes hybrides qui mélangent les traditions autochtones et occidentales. Cette variété d'écriture postcoloniale est le résultat d'une sorte de bilinguisme radical qui évoque simultanément deux cultures étrangères et distantes. C'est ainsi que l'on peut dire que les littératures euro-africaines sont elles-mêmes des traductions, dans le sens large du terme, qui peuvent aider à éclairer l'impact de la traduction sur une culture source colonisée puis sur une culture linguistique métropolitaine homogénéisante.

Dans le contexte postcolonial, l'écrivain africain est souvent un sujet bilingue et biculturel qui a une bonne maîtrise de sa langue africaine et de sa langue européenne d'écriture. Cette caractéristique de métissage culturel chez l'écrivain africain se manifeste dans son œuvre par une diglossie linguistique et littéraire qui met en évidence les relations de pouvoir entre la langue et la culture du « colonisé » et la langue et la culture du « colonisateur ». Du point de vue sociolinguistique, le contact entre ces langues et ces cultures rivales ou distantes soulève la question de leur rapport de force et de leurs effets sur les locuteurs. À un niveau psycholinguistique, les questions posées sont les motivations liées à l'emploi de tel ou tel idiome. Par ailleurs, cette forme de diglossie littéraire soulève également la question de l'identité du texte, de sa *nationalité littéraire* et de sa *géographie linguistique* ou de la construction de sa *territorialité référentielle*<sup>7</sup>.

L'on peut ainsi parler d'un processus d'écriture-traduction productif d'un texte hybride, métissé, « texte dont le fondement linguistique et culturel... assez hétérogène... fait appel à une stratégie de traduction qui tiendra compte et de sa spécificité matérielle et des caractéristiques de la langue/culture réceptrice »<sup>8</sup>. L'articulation langue/culture trouve sa pertinence dans le fait qu'au-delà du rapport à la langue, les schèmes culturels participent de manière privilégiée *de* et *à* la visée de signification de l'œuvre littéraire. J'ai ainsi montré dans un texte intitulé « Intertextualité et signification dans *La Légende de M'Pfoutou ma Mazono* de Jean Malonga »<sup>9</sup>, comment dans la description de sa société africaine d'origine, le romancier exploite les schèmes culturels de la civilisation judéo-chrétienne : dire son identité en empruntant à l'autre son propre langage devient alors une démarche interculturelle qui garantit une meilleure lisibilité ou efficacité pragmatique.

La question de l'exophonie littéraire n'est pas une particularité de l'espace francophone. Elle concerne toutes les littératures du monde nées du contact de l'Occident avec les autres régions du monde, particulièrement le monde ibérophone d'Amérique du Sud et n'est pas étrangère à la fascination que les écrivains sud-américains exercent sur les auteurs africains. Une exploration plus large dégagerait sans doute un faisceau de convergences et de similitudes de la problématique de l'écriture dans les aires linguistiques dominées. L'interculturalité rejoint ici une forme d'intertextualité de base, qui monte à la langue dominante les mythes et légendes de la culture-source de l'écrivain, mais également la langue qui la sous-tend. Paul Bandia rappelle à cet égard :

La vernacularisation littéraire et la diglossie littéraire qui caractérisent l'œuvre littéraire africaine sont au cœur même de la problématique d'identité, d'idéologie et de rapports de pouvoir et d'échange entre le centre et la périphérie, entre la métropole et ses satellites. Cela est sans doute la conséquence directe du rôle de l'histoire dans la production littéraire.<sup>10</sup>

Cela explique la puissante fascination que la littérature hispanophone exerce sur les auteurs africains. Si Henri Lopes récuse le dialogue des cultures chez le romancier, il demeure que, dans la production littéraire francophone subsaharienne, la revendication d'une écriture hybride établit des passerelles entre les langues africaines et la langue française. Elle marque la présence de l'Africain dans la langue française. Dans ce cas, traduire un texte africain d'une langue européenne à une autre langue européenne peut s'avérer une opération de traduction seconde. Traduire en espagnol une œuvre d'expression française porteuse des stigmates d'un traitement vernacularisant de la langue est une forme de transfert second.

### **Traduction littéraire et francophonie**

Au sein de l'espace francophone, la reconnaissance et la légitimation des littératures francophones sont largement tributaires du rapport de la France à la francophonie. Cette relation porte les stigmates d'un complexe ou d'un contentieux de méconnaissance qui explique l'amertume du Prix Goncourt Amin Maalouf.<sup>11</sup> Du point de vue théorique, dans

la gestion du patrimoine littéraire mondial, la traduction doit être prise en compte comme expérience primordiale du transfert et de la circulation des œuvres et ne doit pas être traitée avec le mépris identitaire que lui voue un certain catharisme du culte de l'original. Dans un ouvrage qu'elle consacre à la mondialité littéraire, Pascale Casanova écrit, à ce propos :

La traduction est la grande instance de consécration spécifique de l'univers littéraire. Méconnue comme telle du fait de son apparente neutralité, elle est pourtant la voie d'accès principale à l'univers littéraire pour tous les écrivains excentriques : elle est une forme de reconnaissance littéraire et non un simple changement de langue, pur échange horizontal qu'on pourrait (devrait) quantifier pour connaître le volume des transactions éditoriales dans le monde. La traduction est au contraire l'enjeu et l'arme majeure de la rivalité universelle entre les joueurs, une des formes spécifiques de lutte dans l'espace littéraire international, instrument à géométrie variable.<sup>12</sup>

Il s'agit ici de se convaincre de la nécessité d'adhérer à l'idée qu'une œuvre traduite en français intègre le domaine francophone et doit être étudiée, sans complexe de pureté identitaire, comme participant au rayonnement de la langue d'arrivée. Il s'agit de concilier, avec habileté, les impératifs d'une exception culturelle avec les profits d'une ouverture avantageuse à tout ce qui peut servir la présence et l'expansion de la langue française.

En matière de corpus de textes, je suggère donc d'aller plus loin encore, de prendre en considération toutes les œuvres traduites en français. Le passage en français d'œuvres étrangères à la francophonie doit être considéré comme une conquête de la francophonie. Il y a deux ans, le salon du livre de Paris a consacré la présence de la littérature chinoise, bien sûr traduite en français. On ne peut mesurer la portée d'une telle manifestation que si on ne la réduit pas à sa seule dimension commerciale ou à une simple curiosité exotique, tout juste le temps de nous réinstaller dans le cocon solipsiste de notre ego identitaire.

Du double point de vue intertextuel et interculturel, certaines œuvres sud-américaines traduites du portugais ou de l'espagnol en français peuvent avantageusement permettre une exploitation comparatiste transversale avec des œuvres africaines d'expression française. Ma propre expérience d'un enseignement des littératures d'Amérique latine traduites en français montre une identité référentielle qui fait que les étudiants s'y sont retrouvés plus facilement que dans les œuvres des écrivains du Nord.

Une revendication parcourt le discours francophone sur la fortune des langues africaines dans cette entreprise de la promotion de la langue française : la promotion de la langue française doit être un levier pour la promotion des langues partenaires. À cet égard, sur le plan de la production de l'écrit littéraire, des travaux, remettant en cause la thèse d'une irrémédiable *ascripturalité* des langues africaines<sup>13</sup>, ont démontré l'existence de littératures et d'écritures afrophones fécondes. Les langues africaines sont bel et bien des outils de création littéraire. Dans la perspective de l'exploitation pédagogique des œuvres traduites en français, des éditions bilingues afro-françaises permettraient avantageusement de donner une visibilité autre qu'ethnographique à ces créations.

D'être francophone, je n'en suis pas moins homme du monde, pourvu que je le dise en français. Avec un écrivain chinois traduit en langue française ou à un professeur de français chinois, si ma curiosité de lecteur et d'enseignant de littérature me conduit à m'entretenir avec lui de littérature chinoise, comment pourrais-je le faire avec bonheur, pour le non-sinophone que je suis, autrement qu'en français ? Ma mission d'enseignant de littérature est de travailler à ce que la langue française soit un médium d'ouverture aux autres femmes et hommes du monde, pour donner à ces femmes et à ces hommes l'occasion non pas toujours de parler de la France, de sa civilisation et de sa culture, mais de parler aussi de leurs tierces cultures et civilisations, mais en français. Il est urgent de

mettre en place les conditions d'un véritable dialogue des cultures, de l'interculturalité littéraire. Il ne saurait être question ici d'une identification de diversités closes ou cloisonnées, mais de la reconnaissance des convergences dynamiques pour la promotion de l'interculturel dans la perception et la pédagogie des littératures francophones, à travers la traduction.

## Références bibliographiques

- ANTUNES Antonio Lobo, « Mettre toute la vie entre les pages d'un livre », *Le Monde des livres*, vendredi, 2 septembre 2005.
- CHAVES DE MELLO Maria Elizabeth, « La traduction littéraire : réflexion critique et dialogue des cultures », *Dialogues et Cultures*, Modernité, Diversité, Solidarité, Actes du x<sup>e</sup> Congrès mondial des professeurs de français (Paris 17-21 juillet 2000), tome 1, Fédération internationale des professeurs de français 2001, n° 45, pp. 462-464.
- BANDIA Paul, « Le concept bermanien de l'« Étranger » dans le prisme de la traduction postcoloniale », <http://www.erudit.org/revue/ttr/2001/v14/n2/000572ar.pdf>.
- BOKIBA André-Patient, « Intertextualité et signification », dans *Écriture et identité dans la littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 43-52.
- CASANOVA Pascale, *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, 1999.
- CHAPSAL Madeleine, *Les Écrivains en personne*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1973.
- CLAES Marie-Thérèse, « La dimension interculturelle dans l'enseignement du français langue de spécialité », in *Dialogues et Cultures*, Le français au service des activités économiques. Varia linguistiques et didactiques, Fédération internationale des professeurs de français, 2002, n° 47, pp. 39-49.
- DURIEUX Christine, « La traduction : transfert linguistique ou transfert culturel ? », in *Revue des Lettres et de Traduction*, Université Saint-Esprit, Kaslik-Liban, Faculté des Lettres, année 1998, n° 4, pp. 13-29.
- GULEA Micaela, « Enseigner la dimension interculturelle », in *Dialogues et Cultures*, Le français au service des activités économique. Varia linguistiques et didactiques, Fédération internationale des professeurs de français, 2002, n° 47, pp. 65-69.
- KALINOWSKA Ewa, « La diversité culturelle dans l'enseignement du FLE : état actuel et propositions pour l'avenir », in *Dialogues et cultures, Textes littéraires et enseignement du français*, Prélude au XI<sup>e</sup> Congrès mondial des Professeurs de français organisé par l'AATAF et la Fédération internationale des professeurs de Français (FIPF) à Atlanta juillet 2004 n° 49, p. 49-55.
- LOPES Henri, *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, Paris, Gallimard, Coll. Continents noirs, 2003.
- MAALOUF Amin, « Contre “ la littérature francophone ” », in *Le Monde des livres* du vendredi 10 mars 2006, p. 2.
- NGANDU NKASHAMA Pius, *Littératures et écritures en langues africaines*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- NYSSSEN Hubert, « Drôle d'idée pour une rencontre ! », in *Dialogues et Cultures*, Modernité, Diversité, Solidarité, Actes du x<sup>e</sup> Congrès mondial des professeurs de français (Paris 17-21 juillet 2000), tome 1, Fédération internationale des professeurs de français 2001, n° 45, pp. 472-474.
- TCHICAYA U TAM'SI, « Le socialisme, c'est la révolution à parfaire », in Marc Rombaut, *Nouvelle poésie négro-africaine. La parole noire*, n° 43-44-45, Paris, Éditions Saint-Germain-des-Prés, janvier 1976, pp. 133-142.
- ZALESSKI Michèle, « Locataires de la même maison », entretien avec Sony Labou Tansi, *Diagonales*, n° 9 janvier 1989, p. 3-4.

## Notes

\* Conférence, Troisième colloque de l'année francophone internationale.

<sup>1</sup>. Henri Lopes, « L'écrivain participe-t-il au dialogue des cultures ? », *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres*

*les Gaulois*, Paris, Gallimard, Coll. Continents noirs, 2003, p. 96.

<sup>2</sup>. Christine Durieux, « La traduction : transfert linguistique ou transfert culturel ? », *Revue des Lettres et de Traduction*, Université Saint-Esprit, Kaslik-Liban, Faculté des Lettres, année 1998, n° 4, pp. 13-29.

<sup>3</sup>. Madeleine Chapsal, *Les Écrivains en personne*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1973, p. 18.

<sup>4</sup>. Antonio Lobo Antunes, « Mettre toute la vie entre les pages d'un livre », *Le Monde des livres*, vendredi, 2 septembre 2005, p. 12.

<sup>5</sup>. Michèle Zalesski, « Locataires de la même maison », entretien avec Sony Labou Tansi, *Diagonales*, n° 9 janvier 1989, p. 3-4.

<sup>6</sup>. Tchicaya U Tam'Si, in Marc Rombaut, *Nouvelle poésie négro-africaine. La parole noire*, n° 43-44-45, janvier 1976, Paris, Éditions Saint-Germain-des-Prés, p. 141.

<sup>7</sup>. Paul Bandia, Le concept bermanien de l'«Étranger» dans le prisme de la traduction postcoloniale », <http://www.erudit.org/revue/ttr/2001/v14/n2/000572ar.pdf>, p. 125.

<sup>8</sup>. Paul Bandia, *ibid.*, p. 136.

<sup>9</sup>. André-Patient Bokiba, *Écriture et identité dans la littérature africaine* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 43-52.

<sup>10</sup>. Paul Bandia, *op. cit.*, p. 136.

<sup>11</sup>. Amin Maalouf, « Contre “ la littérature francophone ” », *Le Monde des livres* du vendredi 10 mars 2006, p. 2.

<sup>12</sup>. Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 188.

<sup>13</sup>. Je songe notamment à l'ouvrage de Pius Ngandu Nkashama, *Littératures et écritures en langues africaines*, Paris, L'Harmattan, 1992.